



# L'insécurité économique en Europe et ses remèdes possibles

Janvier 2024

Avec les mutations économiques et technologiques enregistrées au cours des dernières décennies, les perspectives économiques individuelles sont aujourd'hui plus incertaines qu'autrefois. La présente synthèse résume les principales conclusions du rapport [Un équilibre précaire ? Instabilité des revenus et insécurité économique en Europe](#) (OCDE, 2023<sup>[1]</sup>), le premier produit par l'[Observatoire de l'OCDE sur la mobilité sociale et l'égalité des chances](#). Ses auteurs ont fait appel à des techniques innovantes pour identifier les catégories de population en situation d'insécurité économique dans les pays européens de l'OCDE – autrement dit celles qui sont les plus exposées et les plus vulnérables à l'instabilité des revenus – et pour déterminer comment l'évolution des revenus et l'insécurité économique influencent les conditions de vie des individus, la mobilité sociale et les inégalités. Il passe également en revue une série de mesures propres à rendre la protection sociale plus réactive afin d'améliorer le soutien apporté à ceux dont les revenus sont instables et étudient des solutions qui permettraient d'aider ceux que l'insécurité économique guette plus particulièrement à constituer des réserves financières.

## PRINCIPAUX MESSAGES

- Dans les pays européens de l'OCDE, le revenu mensuel d'un individu varie couramment d'un mois sur l'autre en fonction de l'évolution de la situation professionnelle. Dans la plupart des cas, ce genre de fluctuation ne se traduit pas par une hausse durable de revenu sur les 48 mois de la période d'analyse.
- Les individus qui appartiennent au quintile inférieur sont les plus enclins à avoir des revenus instables – d'un mois à l'autre et d'une année à la suivante – ce qui entrave leur mobilité sociale et contribue probablement au creusement des inégalités à l'échelle nationale.
- Une personne sur six appartenant à un ménage actif est exposée à l'instabilité des revenus et ne possède pas suffisamment d'actifs liquides pour y faire face. Considérée comme économiquement fragile, elle fait souvent partie d'un ménage où l'intensité d'emploi est relativement faible et la sécurité de l'emploi restreinte. Les ménages dirigés par une femme sont davantage exposés à l'insécurité économique dans la mesure où les liens avec le marché du travail sont plus lâches que dans le cas d'un ménage dirigé par un homme.
- Eu égard à la concentration et aux conséquences de l'insécurité économique, les pouvoirs publics devraient aider les individus à lisser leurs revenus et à constituer une épargne. Il serait

souhaitable que les systèmes de protection sociale s'adaptent à la situation de chacun, qui est susceptible de changer fréquemment. Les autorités peuvent, qui plus est, aider les individus à améliorer leur culture financière et à obtenir des conseils de qualité en la matière, les encourager à économiser (par des systèmes d'épargne bien conçus) et éviter qu'ils ne tombent dans le surendettement.

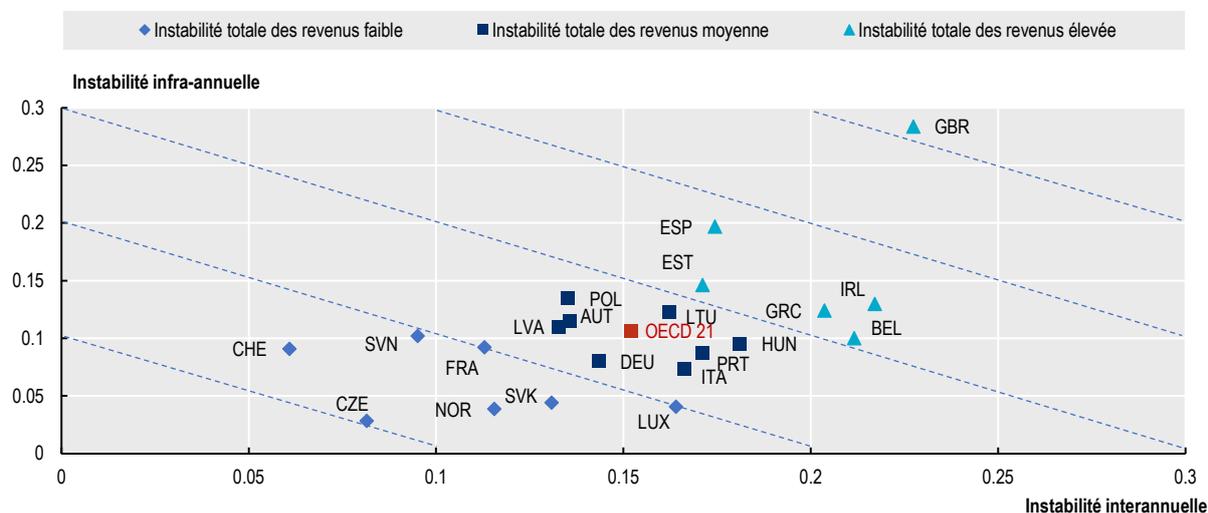
### La situation professionnelle et les revenus changent fréquemment en Europe

Les dernières années ont été marquées par l'insécurité. Le déclenchement de la crise du COVID-19 a fait redouter des destructions d'emplois et une réduction du temps de travail dans bien des pays de l'OCDE, puis les tensions sur le coût de la vie ont conduit les individus à craindre pour leur situation financière (OCDE, 2023<sup>[2]</sup> ; OCDE, 2021<sup>[3]</sup> ; Caisl et al., 2023<sup>[4]</sup> ; OECD, 2023<sup>[5]</sup>). Il s'en est suivi une « tempête parfaite », synonyme d'insécurité économique pour quelques-uns – principalement les plus modestes – qui n'ont pas la possibilité ni les moyens de lisser leurs revenus. Si certains signes indiquent que les économies de l'OCDE sont en train de se relever des chocs qu'elles ont subis dernièrement, l'insécurité économique pourrait continuer de menacer ceux qui sont exposés aux possibles effets préjudiciables des changements structurels de long terme (transformation numérique, par exemple), alors que d'autres pourraient bien tirer avantage de ces mêmes changements.

Avant même que la pandémie de COVID-19 n'apporte son lot de turbulences, la situation économique des individus évoluait fréquemment dans les pays européens de l'OCDE. Près de 10 % de la population en âge de travailler avaient changé d'emploi au cours de la période de référence de 48 mois qui s'est achevée entre 2016 et 2018 (OCDE, 2023<sup>[1]</sup>). Un tiers d'entre eux l'avaient fait plusieurs fois dans l'année. Les changements d'emploi rapprochés se traduisent par une variation du salaire mensuel avant impôts et transferts (on parle d'instabilité infra-annuelle des revenus). L'instabilité infra-annuelle des revenus représente entre deux-cinquièmes et un cinquième de l'instabilité totale des revenus, qui dépend aussi de leur variation au fil des ans (instabilité inter-annuelle des revenus, axes des abscisses dans le Graphique 1). Parmi les pays de l'OCDE disposant de données, le Royaume-Uni et l'Espagne affichent la plus forte instabilité infra-annuelle des revenus (axe des ordonnées dans le Graphique 1). Ces pays se distinguent aussi par une instabilité inter-annuelle des revenus élevée ou supérieure à la moyenne. *A contrario* l'instabilité infra-annuelle des revenus est inférieure à la moyenne en Tchéquie, en Norvège, en République slovaque et au Luxembourg (Graphique 1). Néanmoins, ces estimations sont probablement des estimations prudentes, puisqu'elles portent uniquement sur l'évolution des revenus induite par les changements de situation professionnelle et non sur d'autres causes de chocs sur les revenus, comme l'éclatement de la famille.

## Graphique 1. L'instabilité infra-annuelle des revenus est en bonne partie responsable de l'instabilité totale des revenus

Moyenne du carré du coefficient de variation des revenus marchands, calculée sur une période de 48 mois s'achevant entre 2016 et 2018



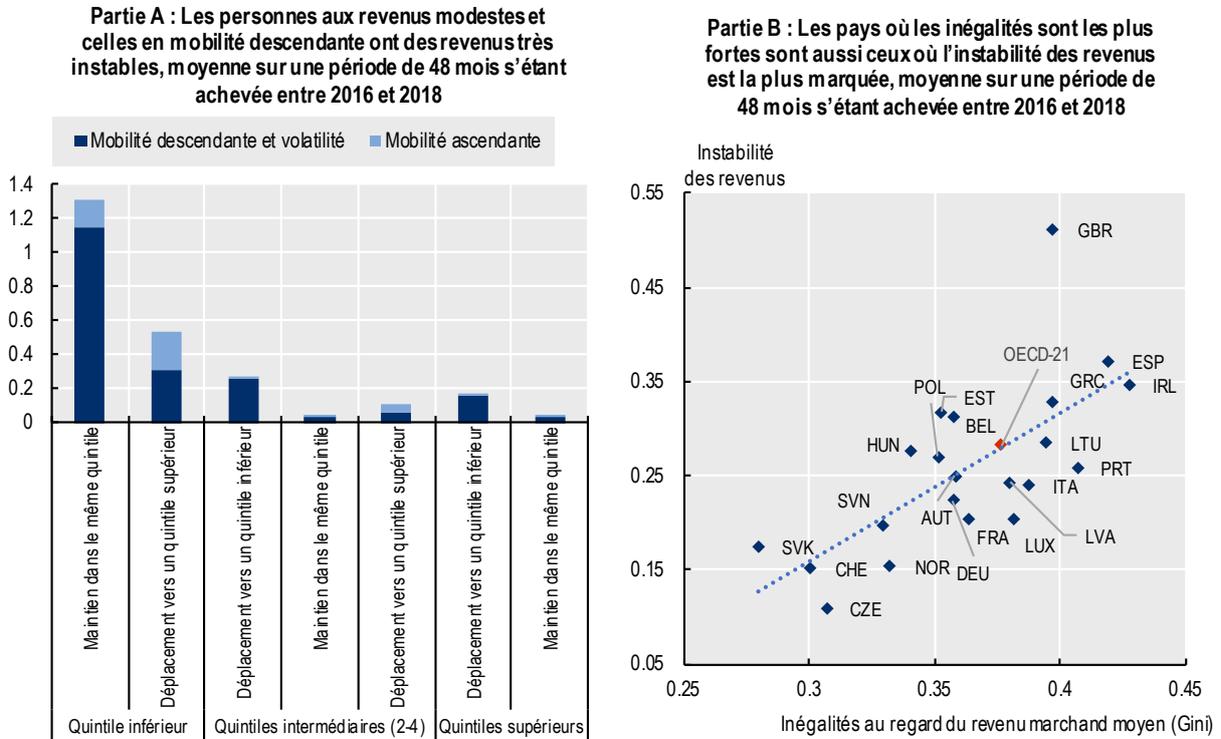
Note : l'instabilité est donnée par la moyenne du carré du coefficient de variation des revenus marchands mensuels équivalents des ménages sur 48 mois. L'instabilité infra-annuelle correspond aux écarts du revenu mensuel par rapport à la moyenne annuelle des ménages ; l'instabilité inter-annuelle correspond aux écarts du revenu annuel moyen des ménages par rapport à la moyenne calculée pour l'ensemble de la période considérée. Les lignes pointillées d'« iso-instabilité » signalent des niveaux équivalents d'instabilité totale. L'analyse ne porte que sur les ménages stables dans leur composition sur une période de 48 mois et dont le principal apporteur de revenu est âgé de 18 à 59 ans.

Source : calculs de l'OCDE à partir de [Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie \(EU-SILC\)](https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

Souvent, la variation des revenus n'apporte pas d'amélioration pérenne du niveau de vie. Dans les pays européens de l'OCDE, 20 % seulement des ménages d'âge actif ont vu leurs revenus augmenter durablement d'au moins 25 % au cours de la période de référence de 48 mois (OCDE, 2023<sup>[1]</sup>). La majorité des individus ayant connu un changement de situation professionnelle ont vu leurs revenus s'orienter à la baisse ou fluctuer sans direction précise (on parle alors de volatilité des revenus). L'instabilité des revenus s'observe essentiellement à la base de l'échelle de distribution des revenus, en particulier chez les chômeurs, les travailleurs temporaires ou sans contrat de travail, ou encore chez ceux qui appartiennent à un ménage vivant sur un seul revenu ou à un ménage jeune (Graphique 2, Partie A). Il s'ensuit que l'instabilité et la faiblesse des revenus font entrave à la mobilité sociale et tendent à cantonner les individus au bas de l'échelle des revenus (au lieu de leur permettre d'accéder à une tranche de revenu plus élevée). En règle générale, qui plus est, les pays où les inégalités de revenus (mesurées par le coefficient de Gini) sont les plus prononcées sont aussi ceux où l'instabilité des revenus est la plus importante (Graphique 2, Partie B).

**Graphique 2. L'instabilité des revenus va de pair avec une mobilité descendante et un creusement des inégalités**

Moyenne du carré du coefficient de variation des revenus marchands, calculée sur une période de 48 mois s'achevant entre 2016 et 2018



Note : l'instabilité de revenus est donnée par la moyenne du carré du coefficient de variation des revenus marchands mensuels équivalents des ménages sur 48 mois. En Partie A, les quintiles sont calculés à partir des revenus marchands annuels des ménages au cours des 12 premiers mois de la série chronologique puis comparés à la distribution des revenus marchands annuels des ménages lors des 12 derniers mois de la période considérée. Les ménages sont répartis en fonction de leur quintile de revenu lors des 12 derniers mois (quatrième année) de la période considérée, selon que celui-ci était supérieur (« Ascension »), inférieur (« Régression ») ou identique (« Immobilité ») à celui auquel ils appartenaient lors des 12 premiers mois. En Partie B, le coefficient de Gini est calculé à partir de la moyenne des revenus marchands mensuels équivalents des ménages au cours de la même période. L'unité de référence est l'individu. L'analyse ne porte que sur les ménages stables dans leur composition sur une période de 48 mois et dont le principal apporteur de revenu est âgé de 18 à 59 ans.

Source : calculs de l'OCDE à partir de [Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie \(EU-SILC\)](https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

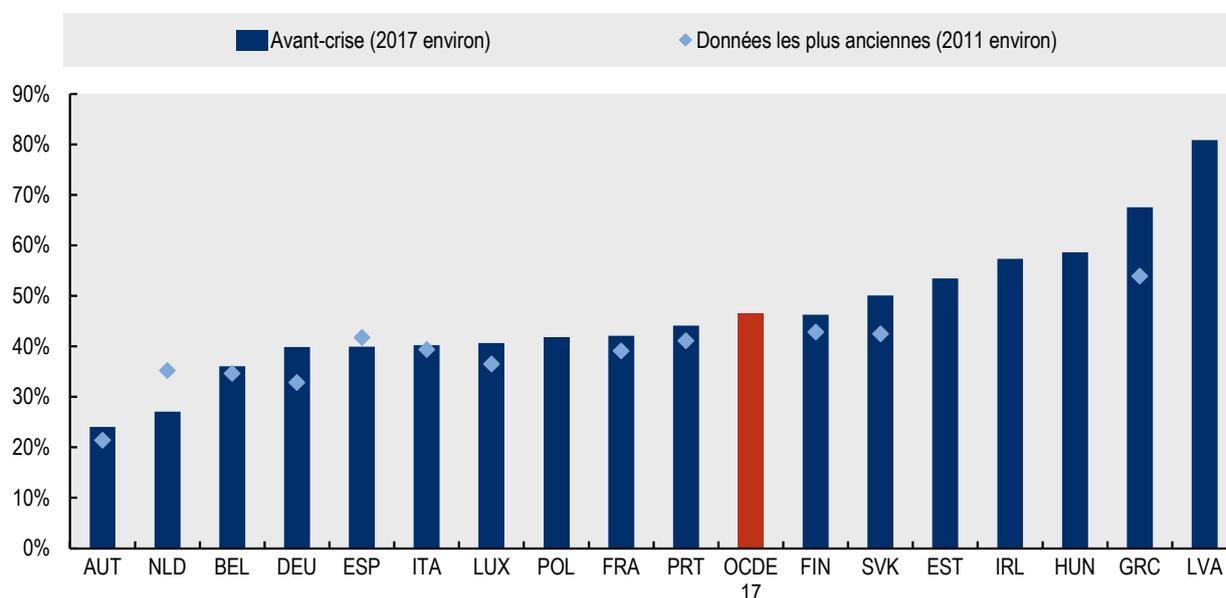
**Beaucoup n'ont pas de réserves financières suffisantes pour faire face à l'instabilité des revenus**

Pour faire face à l'instabilité des revenus, il est possible de piocher dans ses liquidités, de contracter un emprunt, de solliciter l'aide de parents ou de proches ou de réduire son train de vie – quoiqu'il devienne de plus en plus difficile de rogner ses dépenses dans un contexte de flambée du coût de la vie ou d'obtenir un prêt eu égard aux niveaux d'endettement et de surendettement déjà atteints par les ménages. Aux alentours de 2017, près de la moitié des individus appartenant à un ménage actif étaient dans une situation financière précaire, dans la mesure où ils n'avaient pas suffisamment d'actifs liquides pour se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté pendant un minimum de trois mois (Graphique 3). Cette proportion atteint 60 % en Irlande et en Hongrie, 70 % en Grèce et 80 % en Lettonie.

La fragilité financière se retrouve principalement, mais non pas exclusivement, parmi les ménages à bas revenu. Quelque 67 % des personnes appartenant à des ménages actifs à faible niveau de revenu, 50 % des personnes vivant dans des ménages à revenu intermédiaire et même 20 % de celles qui vivent dans des ménages à revenu élevé ne disposent pas d'actifs liquides suffisants pour se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté pendant trois mois au moins. Un faible niveau d'instruction, le fait d'être locataire et non propriétaire et l'appartenance à un ménage monoparental sont d'importants facteurs prédictifs de fragilité financière. Celle-ci est de plus relativement plus fréquente parmi les individus appartenant aux secteurs d'activité qui ont connu de graves difficultés au début de la crise du COVID-19 (hôtellerie-restauration, par exemple).

### Graphique 3. Près de la moitié des membres de ménages actifs sont financièrement fragiles

Part d'individus appartenant à un ménage actif dont les actifs liquides sont insuffisants pour se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté de l'OCDE pendant au moins trois mois, 2010-17 environ



Note : les actifs liquides sont des actifs qu'il est possible de liquider facilement en cas d'urgence ; ils comprennent le numéraire et les dépôts, les obligations et autres titres de créance, les fonds communs de placement et autres fonds d'investissement, et d'autres actifs financiers non liés aux pensions. Les données antérieures à la crise remontent aux années suivantes : 2016 pour la Finlande, l'Italie, la Lituanie et la Pologne ; 2017 pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la France, la Hongrie, la Lettonie, les Pays-Bas, le Portugal et la République slovaque ; 2018 pour l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et le Luxembourg. Les premières années pour lesquelles on dispose de données sont les suivantes : 2009 pour la France, la Finlande et la Grèce ; 2010 pour la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et la République slovaque ; 2011 pour l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et le Portugal ; 2012 pour l'Espagne. Le seuil de pauvreté est défini par rapport au revenu disponible, qui est estimé à l'aide d'un algorithme d'apprentissage automatique à partir de la variable correspondant au revenu brut (somme des traitements et salaires, revenu du travail indépendant, revenus de la propriété et transferts sociaux reçus avant paiement de l'impôt sur le revenu) disponible dans la base de données HFCS. L'analyse porte uniquement sur les pays pour lesquels la mise en correspondance statistique a donné des résultats particulièrement satisfaisants, soit 17 pays de l'OCDE membres de l'UE sur les 19 couverts par la troisième vague de l'enquête HFCS. Voir l'annexe de (OCDE, 2023<sup>[1]</sup>) pour de plus amples renseignements sur la méthode d'estimation du revenu disponible.

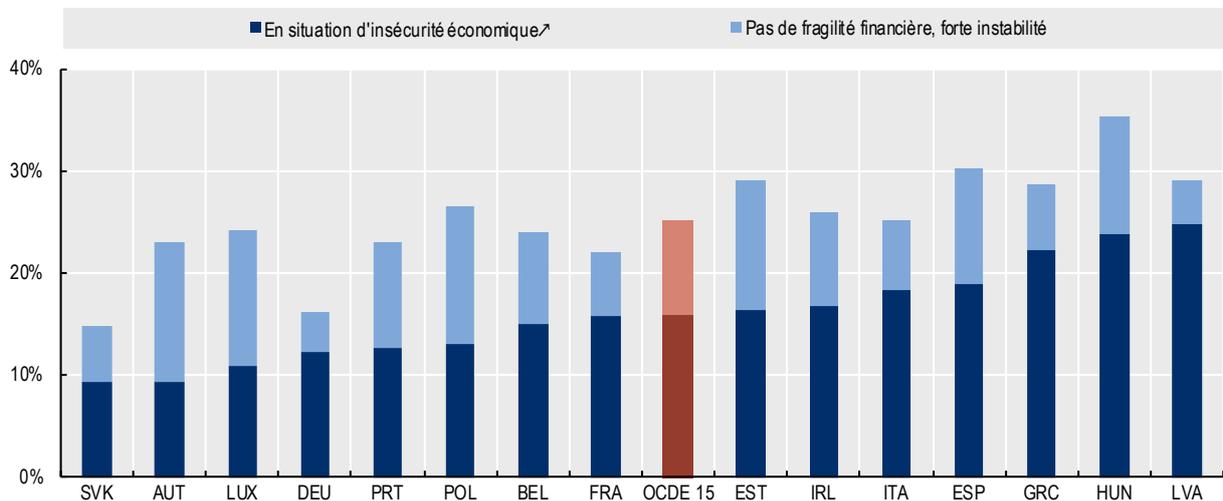
Source : calculs de l'OCDE fondés sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions> et l'enquête européenne sur les finances et la consommation des ménages (Eurosystem Household Finance and Consumption Survey, HFCS).

Les personnes financièrement fragiles ont souvent des revenus instables (la conjonction de ces deux phénomènes est appelée « insécurité économique » dans la présente note). Aux alentours de 2017, dans les pays européens de l'OCDE, environ une personne sur six vivant dans un ménage actif non seulement ne disposait pas d'actifs liquides suffisants pour ne pas basculer dans la pauvreté pendant au moins

trois mois, mais avait en outre des revenus très instables. En Lettonie et en Hongrie, l'insécurité économique touchait un quart des personnes appartenant à un ménage actif (Graphique 4). L'insécurité économique concerne principalement les personnes qui ne bénéficient pas de la sécurité de l'emploi, sont au chômage ou vivent dans un ménage à un seul apporteur de revenu. Elle constitue également une menace sérieuse pour les jeunes, en couple ou célibataires, et les femmes cheffes de ménage – reflétant en cela les inégalités entre hommes et femmes au regard de l'intensité d'emploi. Les femmes ont un taux d'activité inférieur à celui des hommes, un taux de chômage plus élevé et une plus forte probabilité d'appartenir à un ménage n'ayant qu'un seul apporteur de revenu. En effet, 78 % des hommes en âge de travailler de l'échantillon avaient un emploi, contre 68 % seulement des femmes (OCDE, 2023<sup>[1]</sup>).

**Graphique 4. Près d'une personne sur six appartenant à un ménage actif est en situation d'insécurité économique**

Pourcentage de personnes appartenant à un ménage actif qui sont en situation d'insécurité économique ou ont des revenus très instables, mais suffisamment d'actifs liquides pour faire face à une baisse de ces derniers, moyenne sur une période de 48 mois ayant pris fin entre 2016 et 2018



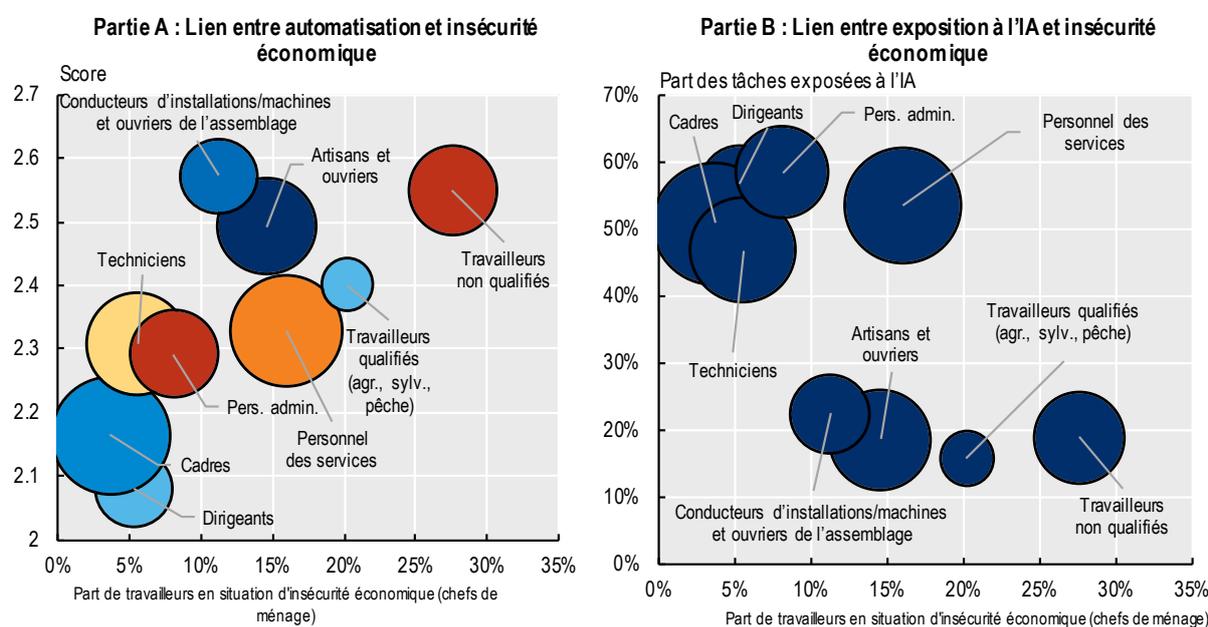
Note : sont considérées en insécurité économique les personnes appartenant à un ménage actif qui ne possèdent pas suffisamment d'actifs liquides pour se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté de l'OCDE pendant au moins trois mois et qui, du fait de l'instabilité de leurs revenus, se situent parmi les 25 % de population les plus vulnérables dans les pays européens de l'OCDE. Le seuil d'instabilité des revenus se détermine après exclusion des ménages dont les revenus augmentent tendanciellement au fil du temps en calculant le degré d'instabilité correspondant aux 25 % de ménages aux revenus les plus instables dans chaque pays. Une moyenne est ensuite calculée pour obtenir une valeur à l'échelle européenne. Ne sont représentés sur le graphique que les pays pour lesquels on possède des renseignements sur l'instabilité et la fragilité. Source : estimations de l'OCDE fondées sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions> et l'enquête européenne sur les finances et la consommation des ménages (Eurosystème Household Finance and Consumption Survey, HFCS) [https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb\\_surveys/hfcs/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/hfcs/html/index.en.html).

En outre, les personnes en situation d'insécurité économique sont plus susceptibles de se considérer comme vulnérables à l'avenir. Près de 70 % d'entre elles estiment avoir de fortes chances de perdre leur emploi au cours de l'année à venir, contre un quart des personnes qui ne sont pas concernées par l'insécurité économique. De plus, leur profession est généralement davantage exposée au risque d'automatisation (emplois non qualifiés, par exemple) que celle des personnes qui ne sont pas en situation d'insécurité économique (professions intellectuelles et scientifiques et cadres) (Graphique 5, Partie A). Le risque d'être en situation d'insécurité économique à l'avenir est particulièrement élevé pour les travailleurs non qualifiés, car ce sont eux qui ont le moins de possibilités d'évoluer vers des emplois viables et attrayants, qui sont les moins bien placés pour tirer profit des nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, et qui ont le moins de chances d'accumuler des actifs financiers, compte tenu de leurs bas

salaires (Partie B). *A contrario*, les professions qui vont de pair avec une moindre insécurité économique sont davantage exposées à l'intelligence artificielle. Celle-ci n'a pas (encore) entraîné de contraction de l'emploi : certains travailleurs qualifiés ont même de meilleures perspectives depuis son introduction, et certains éléments donnent à penser que ceux qui lui sont exposés ont vu leur salaire augmenter, car ils consacrent une part plus importante de leur temps à des tâches complexes tandis qu'elle prend en charge les plus élémentaires (OCDE, 2023<sup>[2]</sup>).

### Graphique 5. Les professions comptant les plus fortes proportions de travailleurs en insécurité économique sont moins susceptibles de tirer profit de l'IA et davantage menacées par l'automatisation

Insécurité économique et lien avec l'exposition à l'IA et au risque d'automatisation, par grands groupes de la CITP-08



Note : l'exposition à l'intelligence artificielle (IA) est déterminée d'après Kandera et al. (2020<sup>[6]</sup>), qui applique à des milliers de tâches exécutées dans les pays européens les scores d'adéquation à l'apprentissage automatique établis par Brynjolfsson, Mitchell et Rock (2018<sup>[7]</sup>). Elle est donnée par le pourcentage de tâches qui ne font pas obstacle à l'IA. Le risque d'automatisation est déterminé à partir de Lassébie et Quintini (2022<sup>[8]</sup>), qui ont demandé à des experts d'évaluer le degré d'automatisation possible de 98 compétences et aptitudes. Il est ensuite calculé pour chaque profession et correspond à la note moyenne attribuée à chaque compétence ou aptitude utilisée dans cette dernière par l'ensemble des experts, pondérée par l'importance des compétences ou des aptitudes dans la profession en question évaluée par le système O\*NET. Enfin, le résultat est appliqué à la Classification européenne des aptitudes, compétences et professions dans l'enquête HFCS à l'aide du référentiel croisé de Kandera et al. (2020<sup>[6]</sup>). L'échelle est comprise entre 0 et 5 pour toutes les professions. La taille de chaque disque est proportionnelle au pourcentage de travailleurs concernés pour la profession correspondante. En Partie A, les disques ont été colorés en fonction du nombre de transitions professionnelles particulièrement viables et souhaitables pour chaque groupe de professions – les couleurs allant du rouge foncé (5 transitions), à l'orange (7), au jaune (8), au bleu clair (10), au bleu moyen (11) et au bleu foncé (19-22). Sont considérées comme particulièrement viables les transitions vers des professions largement compatibles avec celle qu'un individu exerce (au regard du niveau d'instruction, des compétences, de l'expérience et du type d'activité) et comme souhaitables celles qui permettront à l'intéressé de gagner au moins 75 % de son salaire médian actuel (Kandera et al., 2020<sup>[6]</sup>). Moyenne non pondérée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Estonie, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pologne, Portugal et République slovaque.

Source : Kandera et al. (2020<sup>[6]</sup>), Lassébie et Quintini (2022<sup>[8]</sup>) et estimations de l'OCDE fondées sur les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions> et l'enquête européenne sur les finances et la consommation des ménages (*Eurosystem Household Finance and Consumption Survey*, HFCS), [https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb\\_surveys/hfcs/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/hfcs/html/index.en.html).

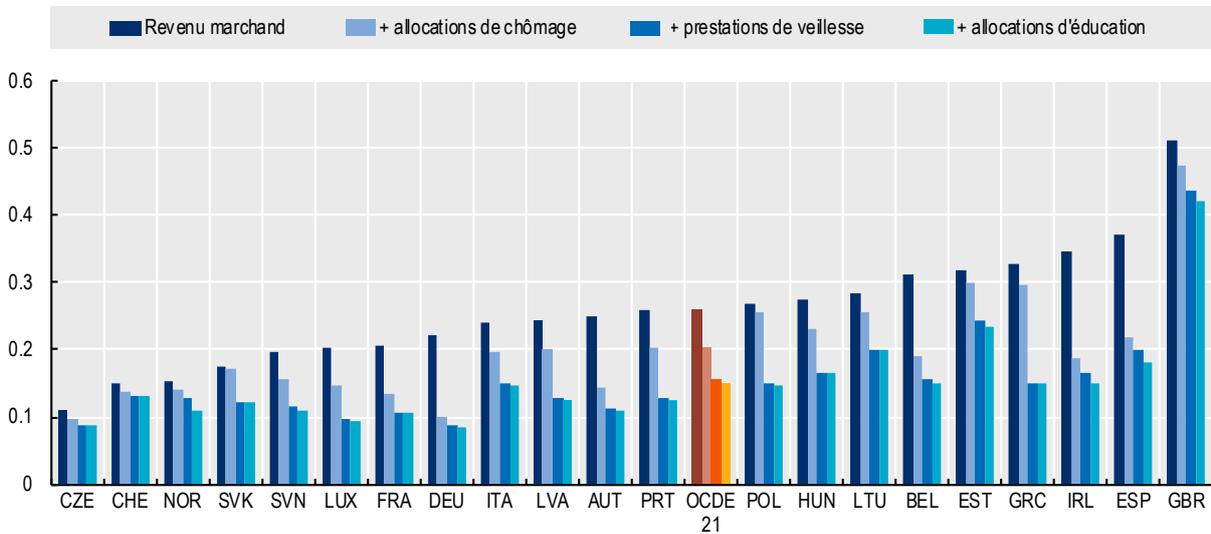
## Stratégies de lutte contre l'insécurité économique

Les pouvoirs publics ont de toute évidence un rôle à jouer face à l'insécurité économique, dans la mesure où celle-ci concerne principalement les groupes défavorisés, entraîne de graves conséquences et demeurera sans doute un problème dans l'avenir. Les mesures adoptées doivent cibler à la fois l'exposition et la vulnérabilité à l'insécurité économique, en limitant la probabilité de chocs économiques négatifs et en aidant les individus à lisser leurs revenus et à renforcer leur résilience financière.

La protection sociale a un rôle important à jouer pour ce qui est d'aider les individus à lisser leurs revenus. En moyenne, dans les pays européens de l'OCDE, les allocations de chômage, les pensions de vieillesse et les indemnités de formation réduisent de 42 % environ l'instabilité des revenus (Graphique 6). D'autres prestations sociales, comme les allocations pour enfant à charge et les allocations de logement, peuvent aussi contribuer à réduire cette instabilité, mais elles ne peuvent être prises en compte de manière fiable dans une analyse de l'instabilité infra-annuelle. Dans la plupart des pays de l'OCDE, ce sont principalement les allocations de chômage qui atténuent l'instabilité des revenus, exception faite de la Grèce et de quelques pays d'Europe de l'Est où les pensions de vieillesse ont une incidence plus significative. Néanmoins, la protection sociale n'a pas d'effet majeur dans les pays où l'instabilité est moindre, comme la Tchéquie, la Suisse et la Norvège.

### Graphique 6. Les prestations sociales diminuent l'instabilité des revenus de 40 %, en moyenne, dans les pays européens de l'OCDE

Moyenne du carré du coefficient de variation du revenu mensuel total, avant et après versement des prestations sociales, calculée sur une période de 48 mois s'achevant entre 2016 et 2018



Note : l'instabilité de revenus est donnée par la moyenne du carré du coefficient de variation du revenu mensuel équivalent des ménages sur 48 mois. Les barres bleu foncé représentent l'instabilité avant prise en compte des prestations sociales, sur la base du revenu marchand calculé selon la méthode définie au chapitre 1 de (OCDE, 2023<sup>[11]</sup>). Pour les barres bleu clair, les allocations de chômage sont ajoutées au revenu marchand. Ensuite, ce sont les prestations de vieillesse qui sont ajoutées aux deux éléments précédents. Dans la dernière série de barres, enfin, ce sont les allocations d'éducation qui sont prises en considération en plus du reste pour donner l'effet mesurable total des prestations sociales sur l'instabilité. Cet effet mesurable total, toutefois, ne tient pas compte de toutes les prestations sociales ; les allocations pour enfant à charge, par exemple, en sont exclues. Voir le chapitre 1 de la publication (OCDE, 2023<sup>[11]</sup>) pour davantage de précisions. L'analyse ne porte que sur les ménages stables dans leur composition sur une période de 48 mois et dont le principal apporteur de revenu est âgé de 18 à 59 ans. L'unité de référence est l'individu.

Source : calculs de l'OCDE à partir de [Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie \(EU-SILC\)](https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

Quoiqu'ils soient en mesure de faire reculer l'instabilité, les systèmes de protection sociale ne sont pas toujours adaptés aux besoins et à la situation des personnes. Dans bien des pays européens, les prestations sociales sont versées toutes les quatre semaines, d'où des fins de mois parfois difficiles pour les personnes aux revenus modestes (OCDE, 2023<sup>[1]</sup>). De longues périodes entre deux versements de prestations induisent du stress, des difficultés à payer les factures et une insécurité alimentaire. De la même manière, le premier versement peut parfois prendre plusieurs semaines, ce qui peut entraîner des difficultés financières et accroître le risque de pauvreté. Il conviendrait de s'attacher à rapprocher les versements et à réduire les temps d'attente et de traitement des demandes, en particulier pour les personnes menacées de paupérisation. Ceci suppose notamment de simplifier les modalités d'évaluations de ressources lorsqu'elles sont utilisées pour cibler les versements (comme c'est le cas pour les allocations familiales et les allocations logement dans de nombreux pays européens).

Par ailleurs, les mesures visant à promouvoir la culture financière sont essentielles pour renforcer la résilience financière et le bien-être, particulièrement en période de tensions budgétaires lorsque les pouvoirs publics ont moins de moyens pour financer des dépenses sociales massives. Des dispositifs d'épargne adaptés, des stratégies efficaces d'éducation financière, des services de conseil appropriés, des services financiers rentables et des mesures d'allègement de dette peuvent aider les personnes menacées d'insécurité économique à accroître leurs ressources financières et à gérer leur endettement. Les progrès récents des techniques d'exploration de données et de l'intelligence artificielle peuvent être mis à profit pour intervenir avant le surendettement, en aidant les pouvoirs publics à cibler les services sur les personnes les plus vulnérables, et notamment à définir des échéanciers de paiement.

## QUE PEUVENT FAIRE LES RESPONSABLES PUBLICS ?

Les responsables publics ont différents moyens de protéger les individus et les ménages des conséquences préjudiciables de l'instabilité des revenus et de renforcer la résilience financière des ménages vulnérables. Ils peuvent ainsi prendre des mesures visant à :

- Accélérer le versement des allocations de chômage en écourtant les délais d'attente, en particulier lorsque ceux-ci sont dus à des retards de traitement ou lorsque les bénéficiaires sont particulièrement vulnérables à l'insécurité économique, comme c'est le cas des personnes qui connaissent régulièrement des périodes de chômage.
- Revoir les critères de ressources et envisager un octroi automatique afin que les individus aient plus facilement accès aux prestations sociales auxquelles ils peuvent prétendre.
- Aider les ménages à épargner et à accumuler des actifs financiers, notamment par l'intermédiaire de services financiers et de programmes d'incitation (dispositifs d'épargne adaptés). Les dispositifs d'incitation à l'épargne doivent être soigneusement conçus et faire l'objet d'un ciblage adapté pour retenir l'attention des ménages modestes. À titre d'exemple, les plus modestes ne tirent généralement pas parti des dispositifs fiscaux.
- Renforcer la résilience financière des ménages, par exemple en améliorant leur niveau de culture financière et les conseils financiers sur le modèle de bonnes pratiques internationales. Cela suppose notamment d'adapter les programmes aux besoins et à la situation des personnes et d'aider financièrement les plus modestes à obtenir des conseils de qualité.

- Venir en aide aux ménages en détresse financière ou en situation de surendettement. Cela passe notamment par l'adoption de mesures de protection et de redressement, avec par exemple des programmes d'allègement de dette, par des réformes du traitement des dettes envers les organismes publics, et par l'encadrement de l'usure, pour éviter que le creusement des dettes n'entraîne une élévation des taux d'emprunt donnant à son tour lieu à l'accumulation d'arriérés de crédits. L'extraction de données et les modèles prédictifs peuvent également être utilisés pour identifier les personnes susceptibles d'avoir des problèmes d'endettement et leur venir en aide.

## Références

- Brynjolfsson, E., T. Mitchell et D. Rock (2018), « What can machines learn, and what does it mean for occupations and the economy? », *AEA Papers and Proceedings*, vol. 108, pp. 43-47. [7]
- Caisl, J. et al. (2023), « The uneven impact of high inflation », *OECD Papers on Well-being and Inequalities*, n° 18, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/59e2b8ae-en>. [4]
- Kanders, K. et al. (2020), *Mapping Career Causeways: Supporting Workers At Risk*, [https://media.nesta.org.uk/documents/Mapping\\_Career\\_Causeways\\_01\\_G2XA7SI.pdf](https://media.nesta.org.uk/documents/Mapping_Career_Causeways_01_G2XA7SI.pdf). [6]
- Lassébie, J. et G. Quintini (2022), « What skills and abilities can automation technologies replicate and what does it mean for workers? : New evidence », *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations*, n° 282, Éditions OCDE, Paris,, <https://doi.org/10.1787/646aad77-en>. [8]
- OCDE (2023), *On Shaky Ground? Income Instability and Economic Insecurity in Europe*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9bffeba6-en>. [1]
- OCDE (2023), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2023 : Intelligence artificielle et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aae5dba0-fr>. [2]
- OCDE (2023), *Worries about affording essentials in a high-inflation environment*, <https://www.oecd.org/els/soc/OECD2023-RTM2022-PolicyBrief-Inflation.pdf>. [5]
- OCDE (2021), « Enquête « Des risques qui comptent » 2020 : les effets à long terme du COVID-19 », *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/99fe0cc4-fr>. [3]

## Ressources

Consulter le rapport complet (en anglais) : OCDE (2023), *On Shaky Ground? Income Instability and Economic Insecurity in Europe*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9bffeba6-en> ou la version abrégée (en français) : OCDE (2024), *Un équilibre précaire ? Instabilité des revenus et insécurité économique en Europe (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5dd5d39e-fr>.

[Observatoire de l'OCDE sur la mobilité sociale et l'égalité des chances](#)

[Comprendre la mobilité sociale](#)

## Personnes à contacter :

Pour de plus amples informations, merci de nous contacter à l'adresse : [wellbeing@oecd.org](mailto:wellbeing@oecd.org)

**Centre de l'OCDE pour le bien-être, l'inclusion, la soutenabilité et l'égalité des chances  
(WISE)**

<https://www.oecd.org/fr/wise/>

---

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

Cette publication a été préparée avec l'aide financière de l'Union européenne. Les points de vue qui y sont exprimés ne sauraient en aucun cas être considérés comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.

